

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

INSERTEMENTS: Annonces: la ligne... Réclames: 25 c... Faits divers: 50 c...

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Lille: 10 fr... Roubaix: 8 fr...

ROUBAIX A LILLE (Heures de départ des trains à partir du 15 mai) Roub.-Lil. matin 5 20. 6 13. 7 20. 8 18. 9 10. 10 20. 11 46. midi 28. 120 a. 2 20. 3 40. 4 20. 5 29. 6 15. — 7 20. 8 20. 9 42. 10 26. 11 20.

LILLE A ROUBAIX (Heures de départ des trains à partir du 15 mai) Lille. matin 5 10. 6 10 m. 7 10. 8 12. 9 10. 10 10. 11 05. midi 10. 1. 05. s. 2 21. 3 10. 4 10. 5 13. 6 13. 7 10. 8 10. 9 10. 10 10. 11 15.

CARTE DU THEATRE DE LA GUERRE Pour permettre à nos lecteurs de suivre les opérations militaires, nous tenons à leur disposition, moyennant 75 centimes une carte du théâtre de la guerre, dressée avec le plus grand soin par la maison Lassailly.

ROUBAIX 13 MAI 1877. La loi municipale. Il n'y a guère de partie de la législation politique, qui ait été plus fréquemment remaniée que celle qui règle les attributions, c'est-à-dire les devoirs et les droits des municipalités.

variations, et sont complètement ou presque complètement, ignorant des fonctions municipales, et de la vie légale de la commune dans l'Etat. La majorité républicaine n'a pas examiné la question par ce petit côté, que nous appelons le côté pratique; elle ne songe qu'à faire sa loi municipale, comme les gouvernements qui l'ont précédée ont fait leur loi municipale.

La guerre d'Orient. Bucharest, 12 mai, 2 h. m. La Chambre des députés vient d'adopter, par 58 voix contre 29, un amendement constatant et acceptant la rupture des relations diplomatiques avec la Turquie, et l'état de guerre proclamé par la Porte contre la Roumanie.

3° L'usage de tirer des coups de canon dans les temps brumeux à titre de signal d'alarme, est absolument supprimé. Londres, 12 mai, soir. Une dépêche de la Caucée (Ile de Crète), datée d'hier, vendredi, annonce que la flotte anglaise, composée de six cuirassés, quitte le baie de Sada pour se rendre à Port-Saïd.

CHRONIQUE On lit dans le Monde: M. Baudry-d'Asson a renoncé à poser à M. le duc Decazes, la question au sujet des déclarations faites devant le parlement italien par les ministres Melegari et Nicoteras; ou lui a fait remarquer que le débat serait mieux à sa place au Sénat.

La fusion des journaux bonapartistes l'Ordre et la Nation, aura lieu le 14 mai. M. de Bourgoing, ambassadeur de France à Constantinople, partira dès les premiers jours pour se rendre à son poste. Le marquis et la marquise de Molins sont partis hier pour l'Espagne. Un journal croit pouvoir affirmer qu'un syndicat de banquiers de Berlin et de Cologne, s'est constitué à l'effet de faire souscrire un emprunt de 500 millions de francs, pour le compte de la Russie.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS Séance du 12 mai 1877. PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY. La séance est ouverte à 2 h. 30. La Chambre reprend la discussion du projet de loi concernant l'organisation municipale.

M. de Gasté dit que la Chambre n'a pas en nombre. Le président le constate. La séance est levée à 5 h. 45. LETTRES DE PARIS (Correspondance particulière) Paris, 12 mai 1877. Les amis de M. Jules Simon s'empresent d'annoncer qu'il acceptera immédiatement le débat, lundi, au Sénat, sur la demande d'interpellation par les chefs de la droite.

On a répondu le bruit d'une alliance anglo-espagnole contre la Russie; cette nouvelle est d'autant plus fantaisiste que l'on sait le cabinet de Madrid, complètement livré à la politique de M. de Bismarck. P.-S. — On m'écrit de Versailles que les gauches et M. Jules Simon se préoccupent beaucoup de l'interpellation de lundi au Sénat.

M. Ernest Picard a éprouvé une rechute et est atteint d'un érysipèle à la jambe. Le comte de Tocqueville, sénateur namurois, est à toute extrémité. DE SAINT-CHÉRON. Soirée Industrielle du Nord de la France. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MENSUELLE DU 21 AVRIL Présidence de M. Bonte. Communications — M. Ange Descaamps. — Dessins de fabrique. — M. le Ministre du Commerce ayant demandé l'avis de la Société Industrielle sur les propositions d'une nouvelle loi relative aux dessins et modèles industriels, M. Ange Descaamps présente au nom du Comité de filature et de tissage un rapport sur cette question en même temps qu'un projet de réponse aux demandes de M. le Ministre.

M. Cornut. Tirage des cheminées. — M. E. CORNUT explique l'erreur grave commise par certaines personnes qui prennent pour mesure du tirage la vitesse des gaz; il en résulterait que plus la température des gaz à l'intérieur de la cheminée serait élevée, plus le tirage serait puissant. M. E. Cornut démontre la fausseté de cette déduction et donne la définition suivante du tirage, admise par tous les hommes compétents: « Le tirage se mesure par le poids de gaz qui s'échappe, par seconde, de l'orifice supérieur de la cheminée. » Il conclut de la formule déduite de cette définition, que le tirage varie proportionnellement à la section de la cheminée.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 14 MAI 1877. LA ROUTE DE L'ABIME PAR RAOUL DE NAVERY XXV DANS LES CAVES. (suite) Je m'enfuis... La miséricorde de cette femme m'humiliait... Je ne revis pas mon enfant, mais en passant devant la porte du salon, j'entendis la voix de monsieur Belleforge qui répétait: — Conrad! mon petit Conrad!

La Farande se couvrit le visage. Le Gréveur reprit d'une voix sombre: — Il me revient parfois dans l'idée que nous serions moins malheureux au bagne... — Oui, dit la Farande, les complices, ça gêne... Mais la mort, c'est dur... — Dur! Conrad souriait... Conrad! Conrad! ce visage, je le vois toujours, ce nom, je l'entends sans cesse... j'ai beau fermer les yeux, ce père, ce frère, ce martyr surgit devant moi... Ah! chaque fois, que je l'ai vu, marque une étape dans ma vie... La première fois ce fut à Champigny... Il était brave, il relevait les blessés et ne semblait pas plus craindre la mort qu'un soldat... Moi, je volais les cadavres avec la Tronche et Populus... La seconde fois, il passa devant le corps de garde où l'on m'avait conduit... il me bénit, et je crachai sur sa robe... Puis à Notre-Dame où nous voulions piller le trésor, il surgit pour défendre le vieux chanoine... Enfin, dans la prison, pendant le trajet, il restait calme et songeait paisiblement à m'abouder... Je lui en voulais de sa bravoure, de sa patience... J'avais son titre de prêtre en horreur... Ses vertus me le faisaient haïr! Et c'était mon frère! mon frère! J'ai voulu me persuader que cela n'était pas, qu-Belleforge avait menti... Mais à défaut de preuves, j'ai mes remords, ces remords que rien ne saurait endormir... A partir de ce moment, j'ai eu pour moi le dégoût et de l'horreur... Les autres se sont

battus et ont fait le coup de feu pour la Commune, pour de l'argent, pour des grades! pour tout ce qui est mauvais, mais en somme leur balla a frappé des inconnus... la miennne a fracassé la tête de mon frère... Le misérable ne pleurait pas, mais il étouffait des cris sourds. La Farande gardait un morne silence. Quand vint la nuit la femme appuya sa main sur l'épaule de son compagnon: — Va chez le boulanger, dit-elle. Le Gréveur secoua la tête et reprit son immobilité. — Tu veux donc mourir de faim? demanda la Farande. Le Gréveur se leva brusquement. — Il faut en finir! dit-il, nous avons vécu comme des gaeux, nous mourrons comme des chiens... Tu parles de sortir, va vite, et rapporte du charbon, ce sera bien! dit-elle. — Non! non! répondit la femme avec un mouvement d'effroi... J'ai peur de la mort, vois-tu... des gens comme nous ne doivent pas expirer comme Conrad. — Ne sommes-nous pas condamnés d'avance? — Si-Sol ne nous trahira pas... Un jour viendra où nous pourrons sortir, et... — Et le moins qui nous adviendra sera de partir pour la Nouvelle-Calédonie. Malgré sa résolution de ne pas quitter

la cave, le Gréveur sortit. Mais au lieu de revenir à l'heure accoutumée, il resta absent longtemps, si longtemps que minuit sonnait quand il entra dans la cave. — D'où viens-tu? lui demanda la Farande. — De l'endroit où était la barricade... — Qu'y allais-tu faire? — Revoir la place où je l'ai tué. A partir de cette soirée la Farande et le Gréveur n'eurent plus une minute de repos. Chacun reprochait à l'autre ses crimes, ce n'était plus deux amis de jeunesse, deux compagnons de mauvais jours, mais deux complices prêts à se vendre et à se déchoir. L'idée de la mort n'abandonnait plus le Gréveur; le souvenir de son crime le harcelait sans relâche. Il recommençait toutes les nuits son lugubre pèlerinage, et une fièvre terrible s'emparait de lui quand il trouvait au fond de son bouge la Farande, muette et farouche qui l'attendait. Il éprouvait des hallucinations terribles. Des fantômes le hantaient. Il criait sous l'étreinte d'invisibles vampires, et hurlant de douleur et d'épouvante il implorait le trépas à grands cris. Un matin, après s'être débattu sous l'étreinte de plus en plus poignante du remords qui semblait user sa vie et prendre un corps pour le châtier, il se leva le front baigné d'une sueur froide,

les membres tremblants. Il souffrait comme s'il allait expirer, et les enfants blottis dans l'angle le plus obscur de la cave le regardaient de leurs yeux grands ouverts. Le soir le Gréveur ne bougea pas. Les enfants avaient faim et demandèrent du pain. Ces petites créatures, vicieuses de bonne heure, sentaient encore depuis quelque temps s'atrophier le peu de sensibilité qui restait en elles. Loin de se soutenir, de se consoler, ces enfants se haïssaient. Souriceau qui était le plus fort arrachait souvent des mains de Grain-de-Mil son unique croûte de pain; Grain-de-Mil se vengeait des ongles et des dents. Dans ce trou immonde, dans cette nuit horrible, les deux enfants s'étreignaient avec rage, se mordaient, se déchiraient, et l'objet de la convoitise foulé aux pieds se trouvait souvent perdu pour tous deux. Ce soir là leur part fut maigre; le Gréveur ne pouvant sortir, il fallait se contenter des restes de la veille. Chaque enfant reçut une croûte de pain durci dans laquelle il mordit avec un appétit qui se ressentait d'un long jeûne. Souriceau dévora sa part en un instant, et voyant que Grain-de-Mil avait à peine mangé la moitié de la sienne, il lui dit brutalement: — J'ai encore faim, donne m'en un peu. — Non répondit Grain-de-Mil, en cachant son reste de pain dans sa main fermée.

— Donne! donne vite de bon gré, répéta Souriceau, ou je tape. — Essaye voir! répliqua Grain-de-Mil. — Tiens! fit Souriceau en appliquant un coup de poing sur la figure de son frère. L'enfant aveuglé hurla de douleur, mais il serra davantage la croûte de pain dans ses doigts raidis, et il répéta d'une voix rauque: — Prends garde! Souriceau, je vais me venger. Mais Souriceau bondit sur Grain-de-Mil et tenta de lui arracher de force le pain que celui-ci s'obstinait à défendre. Grain-de-Mil se baissa contre le sol, comme s'il tentait d'échapper à la brutale étreinte de son aîné; mais ce qui l'attrait et le faisait ramper à terre, c'était moins la peur que le désir de s'emparer d'un couteau ébréché qu'il voyait reluire sous le rayon de la lanterne. Souriceau se jeta sur son frère, et mit un genou sur son dos. Alors Grain-de-Mil leva celui de ses bras qui touchait le sol, et enfonça le couteau dans la poitrine de Souriceau. Celui-ci poussa un cri et roula aux pieds de la Farande. (à suivre.)